Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221102-2 »

Arrêté UFR Sciences

Master Neurosciences - 2022-202

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologie** » mention « **Neurosciences** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

MASTER 1
Neurosciences
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 1
Euro-Mediterranean Master in Neuroscience (EMN-Online)
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : Euro-Mediterranean Master in Neuroscience (EMN-Online)
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : Neurosciences Intégrées, Cognitives et Comportementales (NICC)
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : Neurosciences Moléculaires, Cellulaires et Intégratives (NMCI)
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Francesca SARGOLINI Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Christian GESTREAU, Francesca SARGOLINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 02 novembre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·